



**Procès-verbal de la séance
du conseil d'établissement
de l'école Marguerite-D'Youville
tenue le mardi 12 septembre 2023, à 18 h 00, au gymnase**

Présences

Mélissa Tardif	Directrice
Martine Asselin	Parent
Véronique Daviau	Parent
Sophie Perron	Secrétaire
Maude Alarie	Enseignante
Marianne Barnabé	Parent
Kathleen Maheux	Parent
Isabelle Gasse	Enseignante
Nabila Saidji	Parent
Nathalie Torresan	Parent
Cristina Vanea Terra	Représentante des employés du service de garde

Absences

Guillaume Turgeon	Parent
Chantale Perron	Enseignante
Sophie Nagy-Lasnier	Représentante des employés du service de garde

1. OUVERTURE

1.1. Mot d'ouverture

Mme Mélissa Tardif souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'établissement et annonce l'ouverture de la séance à 18 h 08. Elle explique l'absence de M. Turgeon.

1.2. Adoption de l'ordre du jour

Mme Tardif présente les points à l'ordre du jour.

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-22/23-34

IL EST PROPOSÉ par Mme Maude Alarie et **SECONDÉ PAR** Mme Kathleen Maheux d'adopter l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour

1. Ouverture

1. Mot d'ouverture
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Intervention du public
4. Adoption du procès-verbal du 6 juin 2023
5. Suivis du procès-verbal du 6 juin 2023
6. Courrier reçu

2. Décisions

1. Présentation du rapport annuel

3. Consultations

4. Discussions

1. Souper hotdog du 7 septembre 2023
2. Chaleur dans l'école

5. Informations

1. Information de la direction
2. Information du président du C.É.
3. Information de la trésorière
4. Information du personnel et du service de garde
5. Information du représentant au comité de parents
6. Information du représentant de projets
7. Information de la représentante des communications

6. Autres sujets

7. Fermeture

1. Date de la prochaine rencontre du C.É.
2. Levée de l'assemblée

1.3. Intervention du public

Aucun public n'est présent.

1.4. Adoption du procès-verbal de la séance du 14 juin 2022

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-22/23-35

IL EST PROPOSÉ par Mme Nabila Saidji et **SECONDÉ PAR** Mme Véronique Daviau d'adopter le procès-verbal de la séance du 6 juin 2023.

Le procès-verbal est **ADOPTÉ** à l'unanimité.

1.5. Suivis au procès-verbal de la séance du 6 juin 2023

Aucun suivi.

1.6. Courrier reçu

Aucun courrier.

2. DÉCISIONS

2.1. Présentation du rapport annuel

La direction présente le rapport annuel. Le nombre d'élèves fréquentant l'école est corrigé.

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-22/23-36

IL EST PROPOSÉ par Mme Isabelle Gasse et **SECONDÉ PAR** Mme Martine Asselin d'approuver le rapport annuel.

Le rapport annuel est **APPROUVÉ** à l'unanimité.

3. CONSULTATIONS

Aucune consultation.

4. DISCUSSIONS

4.1. Souper hotdog du 14 septembre 2022

Les parents présents émettent leurs commentaires concernant le souper hotdog. Il a manqué d'eau, de jus et de bonbons. Mme Torresan précise que le Centre de services scolaire interdit de vendre de l'eau en bouteille pour des raisons environnementales, mais qu'il était possible de remplir sa gourde à la fontaine du parc et à une cruche d'eau mise à la disposition des participants. Elle prend note d'acheter plus de jus et moins de liqueur pour l'année prochaine. La longue attente pour avoir les hot-dogs a été mentionnée. Il a été proposé d'avoir 2 BBQ plus efficaces et de faire deux files. Mme Nabila Saidji rapporte qu'elle n'a pas vu de publicité sur la recherche de bénévoles pour le souper. La direction prend note de faire une communication aux parents pour la recherche de bénévoles et de BBQ au début de l'année scolaire. La soirée a été appréciée par les enfants, ça crée un sentiment d'appartenance. L'événement était ouvert à la communauté, pas seulement à ceux qui fréquentent l'école. Les revenus s'élèvent à environ 4 000 \$.

4.2. Chaleur dans l'école

La direction informe qu'une maman est venue la voir lors du souper hot-dog pour lui offrir 16 têtes d'air climatisé. Les climatiseurs sont presque neufs. Le Centre de services scolaire a été informé et a répondu que toutes les nouvelles écoles construites sont climatisées par géothermie. Il faut trouver les fonds pour faire venir un électricien et un frigoriste et vérifier si le réseau électrique de l'école pourra supporter les climatiseurs. Le service de garde de l'école a des équipements, mais ils sont non fonctionnels.

5. INFORMATIONS

5.1. Information de la direction

La direction informe que le personnel enseignant est complet et qu'il manque seulement une personne au service de garde le midi. Elle rapporte que la réunion de parents de la classe multiniveau a été plus difficile. Elle explique le processus de sélection des élèves pour cette classe et que le principal critère de sélection était l'autonomie. Les enseignantes de maternelle ont choisi 8 élèves et elles l'ont annoncé rapidement aux parents. Pour les 12 élèves de 1^{re} année, il fallait attendre le bulletin avant de confirmer le choix et d'informer les parents. L'enseignante pour la classe multiniveau est arrivée après le choix des élèves, elle n'a pas fait partie du processus de sélection. La direction a informé les parents par courriel juste avant de partir en vacances en leur précisant de ne pas hésiter à lui écrire s'ils avaient des questions. Cependant, les parents ont plutôt attendu la rencontre de parents pour poser leurs questions et faire part de leurs appréhensions. Ces parents ont été invités à une autre rencontre pour clarifier la situation. La direction explique que le groupe multiniveau n'aurait pas été modifié même si des parents avaient demandé de retirer leur enfant. Elle propose de l'annoncer plus tôt aux parents concernés si la situation se présente à nouveau.

5.2. Information du président du C.É.

Aucune information

5.3. Information du personnel

Aucune information

5.4. Information du représentant au comité de parents

Aucune information

5.5. Information de la trésorière

Aucune information

5.6. Information de la représentante du comité de projets

Rappel des photos le 13 octobre.

5.7. Information de la représentante des communications

Aucune information

6. AUTRES SUJETS

Mme Nabila Saidji demande si Mme Yvette Bernier a eu de l'aide pour les cahiers. C'est Mme Maude Alarie qui l'a fait. Il est proposé de déterminer une date à l'avance pour que les personnes intéressées puissent se rendre disponibles. La direction mentionne qu'un seul parent a appelé pour dire qu'il avait acheté les cahiers malgré l'information reçue par courriel.

7. FERMETURE

7.1. Date de la prochaine rencontre

La date de la prochaine rencontre sera transmise par courriel aux membres du Conseil d'établissement.

7.2. Levée de l'assemblée

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-22/23-37

IL EST PROPOSÉ par Mme Isabelle Gasse et **SECONDE PAR** Mme Christina Vanea Terra de lever la séance à 18 h 52.

La proposition est **ADOPTÉE** à l'unanimité.

Marianne Barnabé
Vice-présidente

Mélissa Tardif
Directrice

Index des résolutions

Résolutions	Date	Sujet
22/23-34	12-09-2023	Adoption de l'ordre du jour
22/23-35	12-09-2023	Adoption du procès-verbal de la séance du 6 juin 2023
22/23-36	12-09-2023	Approbation du rapport annuel du CÉ pour l'année 2022-2023
22/23-37	12-09-2023	Levée de l'assemblée